



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

# VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT  
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions  
du Maire

**OBJET : CONVENTION (N°965) DE MISE A DISPOSITION LA SALLE BERLIOZ A L'ASSOCIATION «L'ORCHESTRE OSTINATO», A TITRE PAYANT**      **DÉCISION N° DM-24-229**  
**EN DATE DU 03 JUILLET 2024**

**VU** le Code général des collectivités territoriales ;

**VU** la délibération du Conseil municipal en date du 27 mai 2020 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

**VU** l'arrêté municipal n°A-20-489 en date du 2 juin 2020 portant délégation de fonction à Madame Annick Voisin, adjointe au maire ;

**VU** la demande de l'Association « L'Orchestre Ostinato » représentée par son Président, Laurent OULES, dont le siège est situé 73 rue du Château, 92100 Boulogne-Billancourt, d'utiliser les locaux pour un enregistrement en salle Berlioz le 16 mai 2024 de 12h00 à 16h30 ;

**CONSIDÉRANT** les missions pédagogiques et artistiques du Conservatoire.

## D É C I D E

**DE SIGNER** avec l'Association « L'Orchestre Ostinato » représentée par son Président, Laurent OULES, dont le siège est situé 73 rue du Château, 92100 Boulogne-Billancourt, une convention de location de salles pour un montant de 49,84 € T.T.C (quarante-neuf euros et quatre-vingt-quatre centimes), afin d'organiser un enregistrement en salle Berlioz le 16 mai 2024 de 12h00 à 16h30;

**D'INSCRIRE** cette recette au budget communal aux chapitre et article correspondants.

Pour extrait conforme,  
L'Adjointe au maire chargée de la culture,

***Signé***

**Annick VOISIN**

Accusé Réception en Préfecture :  
094-219400801-20240703-Imc1H11943H1-AR  
Date de réception en Préfecture : 03/07/2024  
Date de Publication : 04/07/2024